



COMPTE RENDU CFDT-Météo
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE METEO-FRANCE
Du VENDREDI 27 MARS 2015

Points d'actualité :

Des points d'actualités ont été présentés comme :

Le congrès de l'OMM avec la désignation du prochain secrétaire général, l'appel d'offre de la DGA pour Geode4d, Copernicus (préparation des réponses aux appels d'offres), la préparation de la COP21 à Paris en décembre et les chantiers stratégiques (annonce d'une nouvelle application mobile avant l'été).

Déclaration liminaire de Solidaires-Météo : mise en avant de l'inquiétude du personnel, reprise des demandes mesures sociales pluriannuelles et de dérogation par rapport au RIFSEEP.

Le Représentant du ministère signale que la réunion d'arbitrage à Matignon a eu lieu cette semaine, ce qui a permis de valider les mesures sociales 2014.

Renouvellement au 1^{er} Mai des nouveaux membres du conseil d'administration.

I - Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 28 novembre 2014 :

Approuvé à l'unanimité.

II - Bilan 2014 de la mise en oeuvre du contrat d'objectifs et de performances (2012-2016) et bilan du plan d'action 2014 de Météo-France :

Bilan présenté par le Directeur de la Stratégie :

- Bon avancement des actions COP
- Bonne tenue des investissements prévus (radars, stockage, ...)
- Poursuite des actions d'avenir pour Météo-France via les 10 chantiers stratégiques

Le Représentant de la Recherche souligne que le site mobile Météo-France n'est pas ergonomique et que l'on ne protège pas la marque Météo-France. Les prévisions françaises, ainsi que les européennes, sont souvent cités par les journaux américains comme référence.

Le PDG estime que le constat est sévère mais réel. Il annonce l'arrivée pour l'été 2015 d'une nouvelle application Smartphone. Il n'a pas de réponse sur la protection

de la marque. Il constate qu'il ya beaucoup de bons résultats de bonnes prestations mais il reconnaît qu'il n'est pas facile de les mettre en avant.

Solidaires souligne à nouveau la pub Michelin.....comme illustration.

III - Approbation des comptes sociaux et consolidés 2014 - Opinion des Commissaires aux Comptes :

Suite à la présentation de l'Agent Comptable Principal et aux commentaires du Directeur Financier, il apparaît que l'année 2014 est conforme mais en déséquilibre. Le déficit total de 5 864 k€ n'est pas lié à une mauvaise gestion mais lié au respect du COP pour le maintien des objectifs et à une baisse des recettes liées à la conjoncture (recettes du kiosque et de la pub très en dessous de celles notées au budget prévisionnel, les recettes professionnelles baissent légèrement).

Le budget de Météo-France en 2014 se compose principalement de 238.6 M€ de subvention de l'Etat (64 %), 85.5 M€ de redevances aériennes (23 %), 31.5 M€ de recettes commerciales (8 %). La subvention de l'Etat a diminué en cours d'année 2014 de près de 8 M€.

Le résultat net de l'Etablissement est en forte baisse de 6108 k€ . Celui des Filiales en légère hausse de 912 k€ mais reste anecdotique. Météo-France a 6 filiales pour rappel (participation MF / effectif en 2014):

- Météorage, 65% / 21
- Météo-France International, 66,66% / 48
- Météo-France Régie, 100% / 6
- Predict Services, 33,33% / 24
- Cerfacs, 21,31%
- Mercator, 20%

Comptes sociaux :

Vote :

Pour : 12

Abstention : 3 (CFDT-CGT-FO)

Contre : 3 (Solidaires)

Comptes consolidés :

Vote :

Pour : 12

Abstention : 2 (CFDT-CGT)

Contre : 4 (FO-Solidaires)

Le contrôle des Commissaires aux Comptes a été fait et ils ont émis un avis positif sans réserve au niveau de l'Etablissement Public et aussi des Filiales. Ils mettent en avant la bonne préparation des comptes par les équipes de l'Etablissement.

IV - Délibération sur le projet de budget rectificatif n° 1 du budget 2015 :

Les mouvements proposés dans le cadre du 1er budget rectificatif correspondent à de simples ajustements qui ne remettent pas en cause les équilibres retenus lors du vote du budget initial.

On note :

- le réajustement (à la baisse) du montant de la subvention d'Etat (- 226 k€);
- l'organisation d'une importante conférence sur le « *Climat urbain* » nécessitant l'identification d'une enveloppe dédiée, ces nouvelles dépenses seront compensées par une augmentation (du même niveau) des recettes.

Après ce budget rectificatif n°1, le budget de l'établissement s'élève en dépenses et en recettes à 386 519 694 €.

Vote :

Pour : 12

Abstention : 1 (CDFT)

Contre : 5 (CGT-FO-Solidaires)

V - Délibération relative à la nomination des nouveaux commissaires aux comptes :

Les deux co-commissaires aux comptes constituent l'organe collégial de certification des comptes de Météo-France et de ses comptes consolidés. Il faut un commissaire aux comptes pour l'établissement et un autre pour les filiales.

L'attribution du marché correspondant est soumis au Conseil d'Administration.

Les critères de choix sont à 60% le prix et à 40% la technique.

Le nouveau coût est de 573 000 € au lieu de 793 000€ lors du marché précédent.

La nomination des sociétés ALLIANCE EXPERTS COFACOM et CAILLIAU DEDOUIT est donc soumis au vote.

Vote :

Pour : 16 (dont CFDT-Solidaires)

Abstention : 1 (CGT)

Contre : 1 (FO)

VI - Délibération sur le marché public - accord-cadre n°1436F0037 et marché subséquent n°1436F0038 relatifs à la fourniture de systèmes lidars à rétrodiffusion pour le déploiement d'un réseau opérationnel d'observation des aérosols dans l'atmosphère avec lot de maintenance et de formation :

Un appel à nouvelles candidatures a été émis suite à la résiliation de l'ancien marché après la faillite de la société Léosphère100% française (matériel français). Le nouvel appel a donc pu être affiné suite à l'échec du précédent. Il a été retenu la société Envicontrol pour 5 ans et 1,3 M€: Société française qui commercialise du matériel américain.

Vote :

Pour : 18 (dont CFDT-CGT-FO-Solidaires)

Abstention : 0

Contre : 0

VII - Délibérations relatives à l'adhésion de l'établissement au processus de mutualisation des achats du service des achats de l'Etat (SAE) :

Les achats de l'Etat et des établissements publics s'inscrivent désormais dans un cadre renouvelé avec une mutualisation des achats.

PROPOSITION DE DELIBERATION

Le Conseil d'administration modifie les dispositions relatives aux contrats de dépenses de la délibération du 29 mars 2013 comme suit :

° De signer au nom de l'établissement les contrats de dépenses d'un montant :

- Inférieur à dix millions d'euros toutes taxes comprises pour les marchés, accords cadres et marchés subséquents passés dans le cadre de la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent entre l'Etat et les établissements publics d'Etat. Une information sera donnée au Conseil d'administration sur ces marchés, accords cadres et marchés subséquents ;

- Inférieur à un million d'euros toutes taxes comprises pour les autres marchés, accords cadres et marchés subséquents.

Le PDG accepte une modification : une information préalable sera faite à la Commission Consultative des Achats (issue du conseil d'Administration) avant tous actes.

Vote :

Pour : 16 (dont CFDT-Solidaires)

Abstention : 2 (CGT-FO)

Contre : 0

VIII - Délibérations relatives à la remise à France Domaine des biens immobiliers suivants :

Les OS soulignent que les estimations de France Domaine sont largement en dessous du marché de l'immobilier. Les règles d'estimation ne sont pas exposées. Le critère de la marginalité est mis en avant par France Domaine....

VIII.1 – 2 logements situés sur la commune de Saint Victoret (DIRSE)

En application du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de Météo-France, Météo-France souhaite engager les démarches préalables à cette cession avec les services de France Domaine des Bouches du Rhône.

France Domaine a procédé à une évaluation de la valeur vénale des biens en date du 28 novembre 2011 :

- VILLA SAINT VICTORET - Chalet n°12 - Villa 1 _ 85.000,00 € HT

- VILLA SAINT VICTORET - Chalet n°18 - Villa 2 _ 85.000,00 € HT

Vote :

Pour : 12

Abstention : 5 (CFDT-FO-Solidaires)

Contre : 1 (CGT)

**VIII.2 – 3 logements situés sur la commune du Lamentin
(DIRAG/Martinique-973)**

Une évaluation de France Domaine de 2008 a conclu à une valeur vénale de 70 k€ par appartement. Tout report dans la procédure de remise présenterait un risque au regard de l'inoccupation de ces biens.

Vote :

Pour : 12

Abstention : 6 (CFDT-CGT-FO-Solidaires)

Contre : 0

**VIII.3 – 2 logements situés sur la commune de Matoury
(DIRAG/Guyane-973)**

Météo-France a demandé à France Domaine de bien vouloir procéder à une évaluation de la valeur vénale des biens précités en 2013 et France Domaine n'a pour le moment toujours pas procédé à cette estimation.

Vote :

Pour : 11

Abstention : 7 (Rep de l'Agriculture Mr MORIN- CFDT-CGT-FO-Solidaires)

Contre : 0

Prochain Conseil d'Administration : Vendredi 3 Juillet 2015

Votre représentant CFDT-Météo au Conseil d'Administration : *Vincent DAVAL*.